

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2025

OBJET : 2025-19CS TE05

**Procès-verbal transfert réseau de chaleur de la commune de Veynes à Territoire d'énergie
Hautes-Alpes SyME05**

Nombre de membres légal	49
Nombre de membre en exercice	48
Nombre de membres présents	25
Nombre de membres présents en distanciel	5
Nombre de voix délibératives	31
Nombre de pouvoir	1
Nombre de suffrages exprimés :	
☒ Pour	32
☒ Contre	0
☒ Abstention	0
☒ Ne prend pas part au vote	0
Date de la convocation	10-04-2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf avril à 14h30, les membres composant le comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 convoqués par son Président à Chorges, se sont réunis, en format présentiel et distanciel, sous la présidence de M. DOU Jean Claude, Président de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05.

Etaient présents : DELBANO Jean Michel, SENNERY Pierre, LOISEAU Fabrice, GONNET Michel, PIQUEMAL Michel, BOREL David, GOURY Dominique, AUBERT Daniel, MAULLIER Régis, MAGNAN Richard, CHALLOT Serge, CLAEYMAN Jean Pierre, GAUCHE Joël, LEYDON Louis, AMOURIQ René, MAGNE Jean Claude, SEMIOND Philippe, AUBEPART André, CHEVAL Jérôme, DOU Jean Claude, BILLON TYRARD Jacques, ARNOUX Frédéric, MIOULANE Louis, VERRIER Jean Luc, DURAND Christian.

Etaient en distanciel : CHANFRAY Corinne, SALETTI Hélène, TARDY Lionel, BETTI Alain, MILLE SCHAACK Françoise.

Pouvoir : ARNAUD Jean Michel a donné pouvoir à MIOULANE Louis.

Soit onze collègues représentés par trente délégués sur onze collègues ayant quarante-neuf délégués légaux.

Etaient excusés : SARRAZIN Bruno, ALLUIS Jean Luc, BICAIS Jean Jacques, PRAT Jean Denis, LAURENS Alain, BRIOULLE Jean Pierre, VERBAUWEN Marie Josèphe, SANCHEZ Alain, FRISON Michel, ARNAUD Jean Michel, BERAUD Michel, LEMONNIER Kévin, BOREL Daniel, POUCHOT ROUGE BLANC Georges, SAUMONT Catherine, CESTER Francis, VANNIER Olivier, BACHENET Claude, VOLLAIRE Pierre.

Assistés de : TAIX Marylin, Directrice Générale des Services ; FERAUD Maryline, Secrétaire Générale ; DENYS Eric, Directeur du Service Finances, SAGNOL Charlene, Chef de projet innovation ; RICOU Audrey, Gestionnaire secrétariat général ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence Nord ; ANDRE Clément, Responsable agence Sud, EMOND Ludovic, Responsable agence Centre.

Secrétaire de séance : GOURY Dominique

ZA La grande île Nord
491 Rue des Pins
05290 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@syme05.fr



www.syme05.fr

OBJET : 2025-19CS TE05

**Procès-verbal transfert réseau de chaleur de la commune de Veynes à Territoire d'énergie
Hautes-Alpes SyME05**

Vu le code de l'énergie,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les Statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat),
Vu la délibération n°24-11-111 du 14 novembre 2024 de la commune de Veynes ayant pour objet le transfert de la compétence du réseau de chaleur,
Vu la délibération n°2024-82AG TE05 du 13 décembre 2024 actant le transfert de compétence et l'adhésion de la commune de Veynes au collège optionnel Réseau de chaleur du Syndicat
Vu le procès-verbal transfert réseau de chaleur de la commune de Veynes n°DEL-25-03-031 du 20 mars 2025.

Le Président expose :

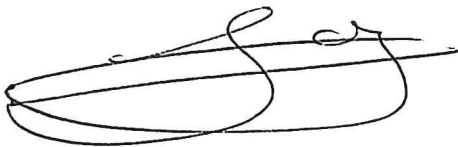
A la suite du transfert de compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » de la commune de Veynes au Syndicat, cette dernière a notifié au Syndicat un procès-verbal de transfert concernant les installations existantes du réseau de chaleur, que vous trouverez ci-annexé, et qu'il convient d'accepter.

Après le départ de Monsieur EYSSERIC Serge, et après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **Accepte** le transfert ci-annexé,
- **Autorise** le Président à signer ce dit transfert.

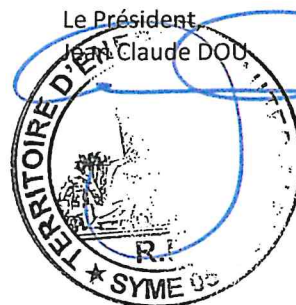
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Dominique GOURY



Pour extrait conforme.

Le Président,
Jean Claude DOU



COMMUNE DE VEYNES - TRANSFERT RESEAU DE CHALEUR

TRANSFERT DE L'ACTIF

NIVEAU DE TOTALISATION	COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	CATÉGORIE INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTI	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTÉRI	AMORTISSEMENTS 2024	VALEUR NETTE
Sous-total	2131	2014-1	BATIMENT CHAUFFERIE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 50 AN(S)	19/12/2014	50	151 932,11	27 342,64 €	3 038,00 €	121 551,47 €
	2131		bâtiments				151 932,11	27 342,64 €	3 038,00 €	121 551,47 €
	2135	2014-2	RESEAU DE CHALEUR	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 30 AN(S)	19/12/2014	30	105 348,15	31 595,60 €	3 511,00 €	70 237,55 €
	2135	9.00086E+13	CHAUFFERIE COLLECTIVE INTERVENTION		26/07/2024		1 326,00	- €	- €	1 326,00 €
	2135	9.00086E+13	CHAUFFERIE COLLECTIVE INTERVENTION		01/08/2024		4 641,43	- €	- €	4 641,43 €
Sous-total	2135		Installations générales, agencements, am				111 315,58	31 595,60 €	3 511,00 €	76 204,98 €
	2138	1-2019	RACCORDEMENT ENTREPRISE MET CELEUR AU RESEAU DE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 25 AN(S)	20/12/2019	25	22 284,60	3 560,00 €	890,00 €	17 804,60 €
	2138	2012-2	CREATION CHAUFFERIE BOIS DECHIQUETE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 25 AN(S)	19/07/2012	25	495 524,59	219 062,79 €	19 820,00 €	256 641,90 €
	2138		autres constructions				517 719,29	222 622,78 €	20 710,00 €	274 446,50 €
	2153	1-2020	GENDARMERIE REMPLACEMENT DEUXIEME HOTEUR POI	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 10 AN(S)	02/04/2020	10	1 871,17	561,00 €	187,00 €	1 123,17 €
Sous-total	2153	2014-3	RESEAU DE CHALEUR	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 30 AN(S)	16/12/2011	30	79 126,02	23 733,56 €	2 637,00 €	52 756,26 €
	2153	20163112	REPLACEMENT ECRAN CONTROLE ET D'ATTECHAGE CH	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 30 AN(S)	31/12/2016	30	3 464,80	576,00 €	115,00 €	2 774,80 €
	2153	2018-1	REPLACEMENT POMPE HYDRAULIQUE CHAUFFERIE	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 30 AN(S)	13/09/2018	30	1 803,28	300,00 €	60,00 €	1 443,28 €
	2153	2020-2	GENDARMERIE REMPLACEMENT HOTEUR POMPE RESEAU	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 10 AN(S)	02/04/2020	10	1 987,17	584,00 €	198,00 €	1 195,17 €
	2153	2021-1	REFECTION BETON CHAUDIERE BOIS	AMORTIS INDIVIDUALISABLE LINEAIRE 5 AN(S)	09/11/2021	5	11 111,32	4 444,00 €	2 222,00 €	4 445,32 €
Sous-total	2153		Installations à caractère spécifique				99 364,56	30 207,56 €	5 419,00 €	63 738,00 €
Total général							880 391,54	311 772,59 €	32 931,00 €	535 940,95 €
TRANSFERT DES SUBVENTIONS										
NIVEAU DE TOTALISATION	COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	CATÉGORIE INVENTAIRE	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTI	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTÉRI	AMORTISSEMENTS 2024	VALEUR NETTE
	1311	GLOBAL 1311	Subv 40% création réseau de chaleur		31/12/2014	30	200 000,00	59 994,56 €	6 666,00 €	133 339,34 €
	1311	1311-2015	solde subv création réseau de chaleur		31/12/2015	30	17 254,30	4 600,00 €	575,00 €	12 079,30 €
	1311						217 254,30	64 594,56 €	7 241,00 €	145 418,64 €
	1312	GLOBAL 1312	Subv réseau		31/12/2014	30	70 000,00	21 578,66 €	2 333,00 €	46 088,34 €
Sous-total	1312	1312-2	solde subv création réseau de chaleur		31/12/2015	30	40 479,13	12 000,00 €	1 500,00 €	26 979,13 €
	1312	1312-1	subvention ADEME		31/12/2013	10	5 440,00	4 352,00 €	544,00 €	544,00 €
	1312						115 919,13	37 930,66 €	4 377,00 €	73 611,47 €
TABLEAU DES EMPRUNTS										
CODE EMPRUNT			OBJET DE L'EMPRUNT	ORGANISME PRETEUR	DATE EMPRUNT	MONTANT	REMBOURSE	CAPITAL RESTANT DU		
	201201		INVESTISSEMENTS 2012	CDC	16/04/2012	300 000,00 €		342 923,57 €		
	201202		INVESTISSEMENTS 2012	CAISSE EPARGNE	03/09/2012	300 000,00 €		345 047,56 €		
									153 963,23 €	

FAIT A VEYNES LE 20/02/2025

Le Maire de Veynes
Christian GILARD

Pour Territoire d'Energie